

## MONOGRAPHIE – LIECHTENSTEIN

**Remarque préliminaire** : dans ce document, l'abréviation "CESCA" signifie "**Coopération Extérieure dans les Secteurs de la Culture et de l'Audiovisuel avec les pays tiers non membres de l'Union européenne/Espace économique européen et non candidats**".

Cette abréviation prend ainsi en compte le périmètre géographique de l'étude qui exclut la coopération extérieure dans les secteurs de la culture et de l'audiovisuel des Etats membres de l'Union et des autres membres de l'EEE avec les autres Etats membres de l'UE/ EEE et les pays candidats à l'adhésion.

### 1 Synthèse

- ⇒ **Le principe de subsidiarité caractérise l'administrative culturelle du Liechtenstein.** L'essentiel du financement du secteur culturel revient ainsi aux autorités locales (investissements, soutien et promotion des associations culturelles locales, protection du patrimoine local) et aux secteurs privés. L'Etat n'intervient qu'au niveau des projets de grandes envergures. Néanmoins, les différents échelons institutionnels travaillent souvent en étroite collaboration ainsi qu'avec les acteurs privés (fondations).
- ⇒ **Les ressources financières de la coopération culturelle proviennent essentiellement du Ministère de la Culture.** Le budget total de ce ministère s'élève à 15 K€, et ne fait pas apparaître de budget spécifique à la coopération culturelle extérieure.

### 2 Mise en évidence des principales caractéristiques nationales en terme de coopération culturelle dans les secteurs de la culture et de l'audiovisuel

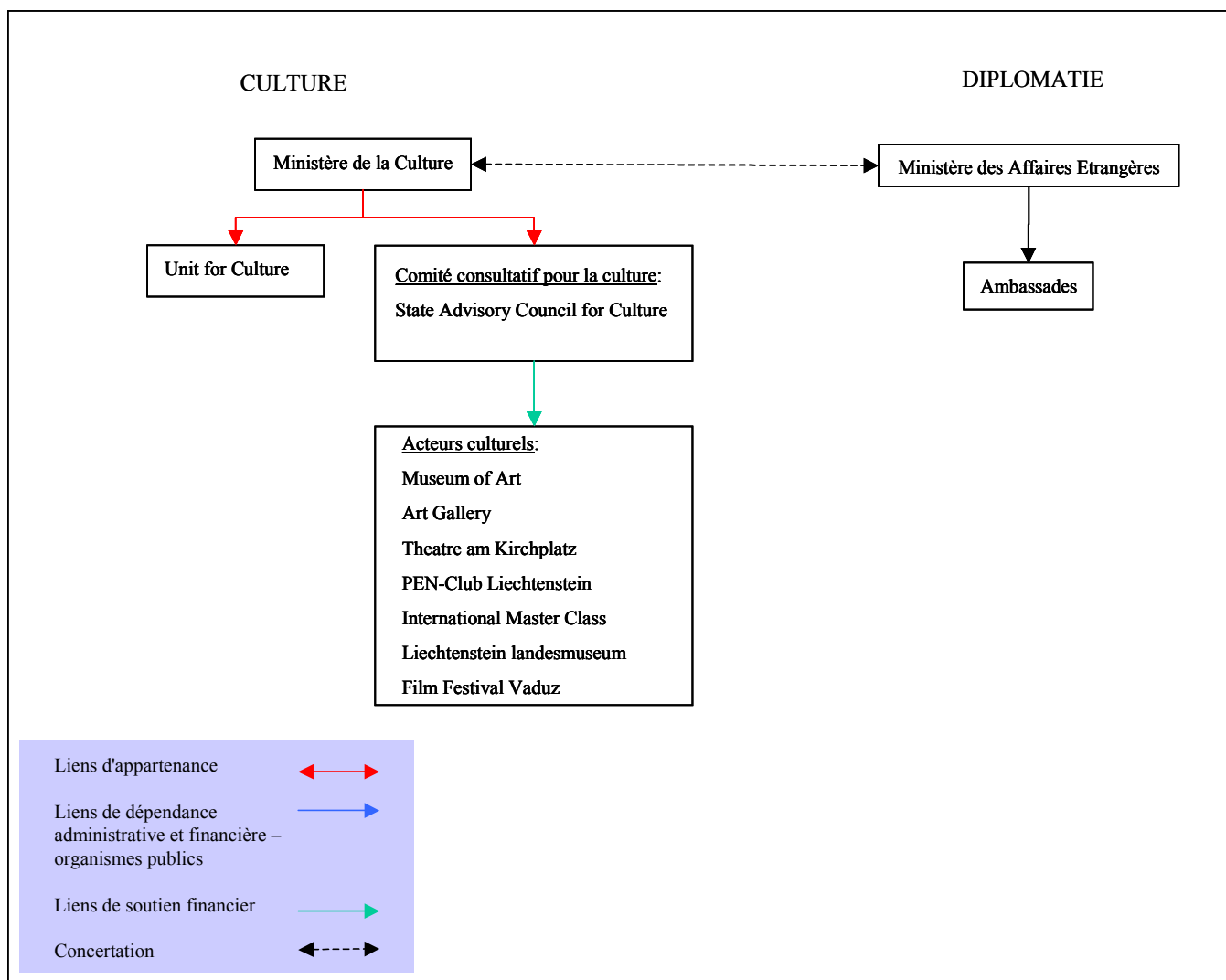
#### ▪ Les acteurs et leurs missions

En matière de culture, le Ministère de la Culture met en œuvre la politique culturelle définie par le gouvernement. Il est soutenu par un Conseil Culturel (*Council for Culture*) qui donne son avis pour l'attribution des subventions.

Au niveau international, la compétence revient au Ministère de la Culture notamment par la voie de l'Unité pour la Culture (*Unit for Culture*). Toutefois, le Ministère des Affaires étrangères peut intervenir dans le cadre de la signature d'accords internationaux. Dans ce cas, il sollicite les représentants du Ministère de la culture pour traiter des questions qui relèvent de leur compétence.

Le Ministère de la Culture limite en effet souvent son activité de coopération culturelle internationale au soutien des initiatives portées par les acteurs culturels (privés ou publics) du Liechtenstein. Au côté de ce décideur politique, les fondations et les organismes privés jouent un rôle important. Par leurs initiatives, ils orientent de fait le contenu de la politique culturelle internationale du pays, la part du secteur privé dans le financement de la culture en général étant relativement importante.

## Acteurs de coopération culturelle identifiés au Liechtenstein :



Autres acteurs identifiés :

- Musée d'Art
- Film Festival Vaduz
- International Master Class
- Compagnie Musicale du Liechtenstein
- Liechtenstein Guitar days
- La Galerie Globale

### ▪ Ressources humaines et financières mobilisées

Dans l'unité pour la culture du ministère, sur 6 personnes travaillant pour la culture et l'audiovisuel, une (en ETP<sup>1</sup>) est dédiée à la coopération extérieure, et une (en ETP) à la CESCA.

Quant aux moyens financiers, le budget global du Ministère de la Culture est en moyenne de 15 K€ (en progression depuis 2000). Il n'existe pas de ligne budgétaire spécifique pour les activités de CESCA et aucun suivi spécifique de ces dépenses<sup>2</sup> n'est effectué.

<sup>1</sup> ETP : Equivalent Temps Plein

<sup>2</sup> Source : entretien, mai 2003 et rapport d'activités 2000, 2001 et 2002

## ▪ **Priorités stratégiques**

L'action culturelle du Liechtenstein est encadrée par différents textes. Le « *Promotion Culture Act* » de 1990 est le document fondamental qui précise les grands principes organisationnels et politiques en matière de culture. La note de politique générale en matière de culture *Rapport Culturel 2000 (Kulturbericht 2000)* donne les grandes orientations à venir de la politique culturelle du Liechtenstein. Il consacre tout un chapitre à la coopération culturelle internationale.

Les grandes priorités qui orientent la stratégie en matière de CESCO, définies ces textes sont : la confrontation des cultures, l'échange d'expertises et le rayonnement international du Liechtenstein. Plus concrètement, il s'agit de :

- promouvoir l'image du Liechtenstein en multipliant les échanges avec les autres cultures, afin d'améliorer l'image qu'en ont les pays étrangers (pays européens et pays tiers),
- promouvoir la culture, en apportant un soutien actif aux organisations culturelles et aux artistes. L'action du gouvernement veut être financière et logistique<sup>3</sup>.

## ▪ **Modes et types d'intervention et procédures associées :**

Dans le domaine des relations internationales, le *Promotion Culture Act* pose le soutien à la coopération et l'échange interculturel comme une priorité. Certains événements sont organisés au niveau politique (par exemple, l'organisation d'une exposition suite à une rencontre entre le Ministre de la Culture et ses homologues étrangers). Mais ces occasions sont rares.

Les actions entreprises résultent essentiellement d'initiatives d'acteurs culturels. L'essentiel des actions CESCO sont donc des actions ponctuelles actions initiées par les acteurs culturels et subventionnées par les autorités publiques. Les aides sont accordées afin de favoriser une politique d'échanges culturels notamment à travers la promotion d'échanges d'artistes. Pour le Ministère de la culture, la CESCO est volet de la politique de coopération à l'étranger mais, la coopération envers les pays tiers concerne les acteurs des pays étrangers venant sur le territoire national.

Malgré les axes stratégiques, les activités CESCO étant entreprises et organisées par les acteurs « de terrain », la CESCO ne s'inscrit pas dans une stratégie à long terme avec les pays tiers. Le Liechtenstein entretient peu de relations culturelles formalisées et encadrées : les deux seuls accords de coopération culturelle existant avec un pays tiers sont l'accord signé avec la Russie (1<sup>er</sup> septembre 1996) et celui avec le Costa Rica mais peu d'actions CESCO s'inscrivent dans ces cadres. Néanmoins, des liens étroits sont entretenus avec la Suisse.

## ▪ **Visibilité de la CESCO et informations disponibles**

Au niveau national, il est particulièrement difficile d'avoir une visibilité claire sur la CESCO dans la mesure où les acteurs sont relativement atomisés et que les décideurs n'ont pas de vision consolidée de la politique de coopération extérieure.

## ▪ **Lien avec les organisations internationales**

Le Liechtenstein dispose de très peu de représentations diplomatiques. Sur ses 7 ambassades, 3 se situent dans des pays tiers (Bern en Suisse, New York et Washington). De plus, aucun des représentants diplomatiques n'a de compétences spécifiques en matière culturelle.

Par ailleurs, le Liechtenstein participe au niveau international à différents groupes de réflexions et décisions portant sur les questions culturelles:

---

<sup>3</sup> Source : <http://lvweb.liechtenstein.li>

- Membre du Comité culturel du Conseil de l'Europe
- Groupe de travail sur les questions culturelles au sein de l'AELE
- Membre du *“Regional Conferences of Eastern Switzerland and of the Lake of Constance area”*
- Participation aux débats culturels ayant lieu au sein du Parlement européen.

▪ **Attentes à l'égard de l'Union européenne**

Il ne ressort pas d'élément significatif permettant d'entrevoir une éventuelle stratégie européenne en matière de CESCO. Cependant, les décideurs politiques souhaiteraient l'élaboration de programmes plus adaptés aux petits pays.

### **3 Présentation des principaux acteurs identifiés**

#### **3.1. Ministère de la Culture – Unit for Culture**

##### **▪ Statut juridique**

Le Ministère de la Culture est une administration centrale.

##### **▪ Liens essentiels structurels avec d'autres organes ou institutions**

Le ministère abrite une cellule spécifique : l'Unité pour la Culture (*Unit for Culture*) chargée de la politique culturelle.

##### **▪ Missions et compétences générales**

Le chef du département *Unit for Culture* élabore et suit la stratégie de CESCA.

##### **▪ Missions et compétences spécifiques en matière de CESCA, priorités et stratégie, ligne politique**

L'*Unit for Culture* poursuit trois grands objectifs :

- promouvoir à l'international la culture et les artistes nationaux,
- sensibiliser le public national à des cultures étrangères,
- favoriser le rayonnement du pays sur la scène internationale.

L'Unité pour la Culture prend aussi en compte les suggestions des professionnels et les impératifs diplomatiques du Ministère des Affaires Etrangères lorsqu'elle définit ses axes prioritaires.

##### **▪ Types d'intervention et procédures**

Les types d'interventions, décrits précédemment, sont relatifs à un type de procédure : Pour les actions issues des acteurs et soumises à subvention, le Unit for Culture travaille en étroite collaboration avec le State Advisory Council pour soumettre les demandes, après évaluation, au Ministre de la culture et au gouvernement. Les actions culturelles initiées suite aux rencontres diplomatiques et aux accords bilatéraux sont directement initiées par le Ministère

##### **▪ Domaines d'intervention prioritaires**

D'après le Rapport Culturel 2000 la priorité est donnée à la musique et aux arts plastiques.

##### **▪ Pays tiers prioritaires**

Il n'y a pas de pays prioritaire.

##### **▪ Modalités de suivi et/ou d'évaluation de la structure**

Les actions subventionnées mises en œuvre par des institutions ou des organisations doivent remettre un rapport d'activité annuel.

## 4 Autres acteurs identifiés

### Arts plastiques

- **Le Musée d'Art (*Kunstmuseum*)**

C'est une fondation de 16 personnes, dont 6 permanents assistés de 8 contractuels et 2 bénévoles, financée par le ministère chargé de la culture. L'activité culturelle du musée est avant tout centrée sur l'éducation et la représentation culturelle. Bien que les initiatives soient assez isolées, le musée mène des actions de coopération culturelle. Il échange des expériences avec ses homologues étrangers, et crée des partenariats pour partager les compétences et faire des économies sur des projets. Les actions déjà menées par le Kunstmuseum ont eu lieu dans les pays du Golfe et en Iran<sup>4</sup>.

Le musée organise des expositions : par exemple, une rétrospective de toiles illustrant les évolutions du concept de migration entre 1960 et 2000 dans un contexte de Guerre Froide et de globalisation. Des artistes européens, des Américains et des Asiatiques (Corée) participent à l'exposition ainsi que des peintres européens ayant vécu en Afghanistan ou en Afrique.

### Cinéma et audiovisuel

- **Filmfest Vaduz** : ce festival du film propose, pendant trois semaines en été, des projections de grands films. Ce sont souvent des productions internationales : films américains, français, etc.

### Musique

- **Master classes Internationales (*Internationalen Meisterkurse*)**

Etablies en 1970, les master-classes musicales représentent un événement culturel important. Elles permettent aux grands artistes internationaux de se produire. Depuis leur création, elles ont rassemblé environ 3 000 musiciens de 48 nationalités différentes. En 2003, les artistes étaient européens, pour la plupart.

- **La Compagnie Musicale du Liechtenstein (*Liechtenstein Musical Company*)**

C'est une troupe qui monte, tous les deux ans, une nouvelle comédie musicale et quelques opérettes. Depuis vingt ans, elle se produit à London Westend et à Broadway. Elle rencontre aussi beaucoup de succès en Allemagne.

- **Liechtenstein's Guitar Days**

Cet événement annuel rassemble des artistes internationaux pour des concerts, des représentations de danse (surtout du flamenco) ou pour des ateliers spécifiques. En 2003, des artistes sont venus du Japon et de Thaïlande, permettant au public de connaître d'autres cultures musicales et scéniques.

- **La « Galerie Globale »**

Cette galerie a été créée par *TakingITGlobal* en 2001, en vue de créer une plateforme d'expression artistique pour les jeunes. L'action de cette galerie est tournée entièrement vers l'échange culturel et la connaissance multiculturelle. Par exemple, le thème de la première exposition, en 2001, fut « les Expressions culturelles à travers le monde ». Elle présentait des créations visuelles et plastiques réalisées par des jeunes. Cette exposition fut mise en ligne et présentée à Toronto, au Canada, au cours d'un événement pour les jeunes, le *Youth Empowerment Event*. Une autre action a été engagée sous le nom « La vie telle que je la connais » et a été suivie par 20 jeunes artistes du Ghana.

---

<sup>4</sup> Source : questionnaire rempli par l'acteur

## **5 Annexes**

### **▪ Liste des acteurs rencontrés**

- Ministère de la Culture  
Mr. Buechel, Head of the Unit for Culture  
Mr. Pingitzer, advisor for the Minister of Culture

### **▪ Bibliographie**

- Rapports d'activités du gouvernement du Liechtenstein 2000, 2001, 2002
- « Cultural report 2000 », Ministère de la culture
- Country Profile, Conseil de l'Europe, 2001

### **▪ Sites Internet**

- Site Internet du gouvernement du Liechtenstein :  
<http://lvweb.liechtenstein.li/lisite/html/liechtenstein/index.html.en>
- Site Internet du National Art Museum : [www.kunstmuseum.li](http://www.kunstmuseum.li)
- Site Internet d'International Masters Classes : [www.meisterkurse.li](http://www.meisterkurse.li)
- Site Internet du Liechtenstein's Guitar Days: [www.ligita.li](http://www.ligita.li)
- Site Internet du Filmfest Vaduz : [www.filmfest.li](http://www.filmfest.li)
- Site Internet de la Liechtenstein Musical Company : [www.lmc.li](http://www.lmc.li)
- Site Internet de Liechtenstein takingITGlobal: <http://liechtenstein.takingitglobal.org>